



## La Négociation d'un nouvel accord sur les métiers du conseil bancaire :

### Une demande de la CGT !

- Accord ou désaccords > Lire p.2
- Pour un management alternatif > Lire p.3
- Les propositions de la CGT > Lire p.4

### Un an de plus pour laisser traîner ?

Devant le constat d'échec de trop nombreuses mesures issues de l'accord social sur les métiers de conseil bancaire de septembre 2011, la CGT n'a eu de cesse d'en exiger la révision, puis d'être à l'initiative de la négociation du nouvel accord qui vient de s'ouvrir.

En effet pour la CGT, c'est à partir d'éléments concrets sur ces 4 thématiques : parcours professionnels et développement des compétences, rémunération, management et conditions d'exercice de la fonction, que l'on peut construire un accord de réel progrès social...

**... appliqué sur le terrain !**

### EN CHIFFRES

#### 3,1 M € D'AMENDES

La Poste condamnée pour primes inéquitables.

#### RVB

- 8,5% de moyenne en 2013 par rapport à 2012 (exemple COCLI).

#### 7% D'AUGMENTATION

Soit + 0,5% au réel, sur la prime bancaire...  
 ...en trois ans !!!

#### Augmentation de salaire

0% ; +0,7% voire 1,6% pour les plus « chanceux » cette année : aucun syndicat signataire

### DATES CLÉS

#### 12 DÉCEMBRE 2013

Mobilisation record des CSI pour la pérennité de la filière immobilière

#### 04 DÉCEMBRE 2014

Elections professionnelles à La Poste : **Votez CGT !!!**

**Élections CT-CAP-CCP/ La Poste**  
 Du 1er au 4 décembre 2014

**Pour bien vivre son travail**

**Le Vote**





**« La formation e-learning, c'est du vent... »**

Une formation doit permettre de favoriser les parcours professionnels.

Une formation qui aille au-delà du seul « e-learning » tout au long de sa carrière doit permettre de maîtriser son poste de travail et de progresser sur l'ensemble des « savoir faire ».

**Ainsi pour la CGT, atteindre 10% du temps de travail consacrés à la formation sont nécessaires pour à la fois enrichir ses connaissances et en exiger la reconnaissance.**

En parallèle la mise en place du tutorat sur la base du volontariat constituerait un véritable dispositif d'accueil pour les nouveaux conseillers ainsi qu'une perspective qui répond aux attentes individuelles d'un management adapté

C'est un objectif ambitieux qui permettrait de conforter le **service public** dans un intérêt commun en termes de développement et d'emplois.

**« L'accord qualité de vie au travail, n'existe que sur le papier »**

La Poste, pourtant régulièrement mise en cause sur des discriminations liées à l'accès à la formation, aux temps partiels, aux promotions, sur l'égalité F/H, ou encore liée à l'activité syndicale, soigne son image sociale et se déculpabilise en publiant accords sur accord (signés ou non par la CGT) pour donner l'illusion d'une véritable préoccupation sur le sujet.

« Fais ce que je dis et pas ce que je fais ! »

Rien de plus probant que le nombre croissant de conseils de discipline et de condamnations à répétitions basées, non plus sur des faits, mais uniquement sur des présomptions.

**Pour la CGT, toute forme de discrimination doit, à la fois, cesser immédiatement et être dénoncée par les salariés qui en sont victimes ou témoins !**

## NÉGOCIATION SUR LES MÉTIERS DU CONSEIL ACCORD OU DESACCORDS ?

**Selon LBP : « Depuis 2011, de nombreux collaborateurs ont pu bénéficier de l'accord sur les métiers du conseil bancaire. »**

**En affichage, pas faux ! Mais dans les faits ?**

**.....Cherchez l'erreur !!**

**« A nos compas et stabilos pour faire de beaux dessins à nos clients »**

Pourquoi tant nous infantiliser si nous avons toutes les compétences, les qualifications et le savoir-faire pour mener à bien un entretien dans le respect du conseil client ?

L'école nous semblait belle et bien finie !!!

Enfin sommes-nous réellement considérés comme des cadres ?

Plus que de l'entendre, c'est bien une reconnaissance financière que nous réclamons : celle qui permet de conforter le statut de cadre et la retraite complémentaire dédiée.

C'est tout le sens des propositions de la CGT.



**« Je travaille quand je suis payé »**

Le temps de travail des conseillers est de plus en plus allègrement dépassé.

Cette analyse s'explique par la diminution du temps des RDV (30'), les tâches administratives pesantes (DRC, GDP...), l'accroissement des listings pour le phoning ; mais également par les objectifs ambitieux qui conduisent les conseillers à faire des heures supplémentaires soit sur leurs pauses méridiennes soit sur leurs RTT.

La CGT propose une description précise des tâches par l'élaboration de fiches de postes, le paiement des heures supplémentaires, la création d'assistants commerciaux et l'autonomie sur les prises de RDV.



### « Avec les 5 piliers, promotion ou désillusion ? »

L'accord bancaire devait permettre une reconnaissance des conseillers en leur proposant de nouvelles perspectives d'évolution.

En réalité et « grâce » aux 5 piliers, des conseillers bancaires ont été « promus » guichetiers, des COCLIS ont été « promus » COFI III.2, et quelques uns ont même été poussés vers la sortie.

Pourquoi se résigner à renouveler cette expérience ? Par exemple au niveau des moniteurs bancaires et des CSI, lesquels seraient de la même façon « promus » Conseillers Pros, en oubliant leur III.3, presque acquis.

L'entreprise a beau jeu d'avancer la possibilité d'interpeller un conseiller en mobilité, dépourvu de moyens. Les leviers d'actions de ce dernier n'appartiennent donc, qu'à une réalité virtuelle d'un affichage beaucoup trop présent dans notre entreprise.

## BANCAIRE

### « Fusion DCRB/Enseigne » La Poste réinvente La Poste ?

Même si La Poste ne le dit pas, c'est d'une réorganisation dont il s'agit. Ce mariage engendre le Réseau qui se définit « multimétiers à dominante bancaire ».

Le dossier va vite, très vite, voire trop vite puisque la mise en place des nouvelles directions serait actée en septembre. Les ex DTELP/DCRB deviendraient des directions régionales et les groupements des directions territoriales.

Les interrogations et inquiétudes sont nombreuses. Inquiétudes sur les emplois, les nouvelles tâches et à n'en pas douter, une **pression commerciale accrue**. Dans un premier temps seraient impactés les cadres supérieurs et en cascade la ligne bancaire et les guichetiers. Autant d'éléments qui ne doivent pas se résumer à du fait accompli, mais au contraire pour la CGT, faire l'objet de négociations à partir des attentes de tous les salariés concernés.



### Pour un management alternatif

### « LA POSTE DOIT NEGOCIER »

Rassemblement des cadres, dont les forces de vente, devant la direction de La Poste

### « TROP DE PRESSION, TUE LA PRODUCTION ! »

La Banque Postale et ses contradictions :

Au niveau de la responsabilité sociale, tout d'abord, chartes éthiques, codes de bonne conduite, bien être au travail, formation, respect de la déontologie, voilà le « BEAU » discours de La Banque.

La réalité est moins « BELLE » : PNB, RENTABILITE, ACTIONNAIRES, MAL ETRE au travail, MANAGEMENT sous la pression.

Ensuite, la contradiction terrain qui est celle entre objectifs réels et moyens alloués aux commerciaux, pour leurs réalisations, tout en devant respecter la déontologie et le risque bancaire.

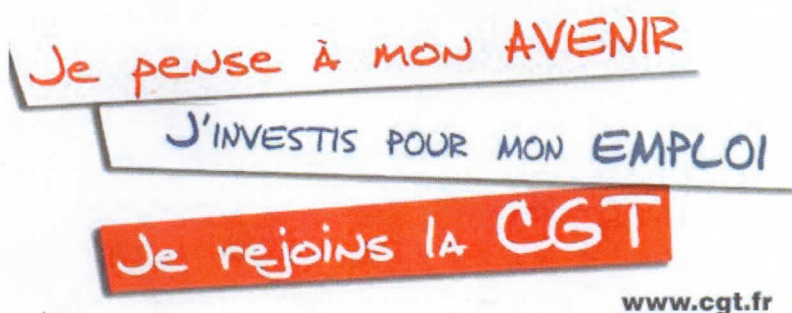
Le transfert de responsabilité de l'entreprise sur les CADRES, le management par la pression, telle est aujourd'hui la véritable « logique » de l'entreprise.

Telles sont donc en fait, les véritables contradictions auxquelles sont confrontés les cadres d'aujourd'hui.

Pour la CGT, la dimension économique et financière ne saurait prévaloir sur le respect des droits individuels et collectifs et l'EPANOUISSEMENT de chacun.

### Des paroles aux actes !

- ⇒ Investir les négociations de manière offensive et transparente à partir des attentes des conseillers bancaires.
- ⇒ Ne pas se résigner aux propositions de La Poste qui considère le projet Management Commercial Unique comme non-négociable.
- ⇒ Un projet global d'amélioration des conditions de travail, concernant les salaires, les parcours professionnels et l'accompagnement managérial. [cgt.fr/espace\\_cadres](http://cgt.fr/espace_cadres)
- ⇒ Rassembler les Métiers de Conseil Bancaire dans toutes les formes d'actions qu'ils décideront collectivement tant au niveau local qu'au niveau national.
- ⇒ C'est le sens de cette interpellation que les Conseillers Bancaires CGT adressent à leurs collègues par l'intermédiaire de leur Fédération.
- ⇒ **La CGT s'inscrit dans une démarche unitaire pour peser sur ces négociations et, enfin, gagner des avancées concrètes pour tous.**



[www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)



**PASSEZ DE  
L'INFANTILISATION À LA  
RESPONSABILISATION**

**SEULS CRÉATEURS  
DE RICHESSES,  
À NOUS DE PRENDRE  
NOTRE AVENIR  
EN MAIN !**

**ARRÊTER DE SUBIR  
POUR AGIR  
REJOIGNEZ LA CGT**

## Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

- Prendre contact
- Me syndiquer



NOM : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Age : ..... Profession : ..... Groupe/Niveau : .....  
Entreprise (nom et adresse) : .....  
.....  
Tél professionnel : ..... Portable : .....  
Mail : ..... \* (Précisez l'adresse où recevoir les informations syndicales).

Bulletin à renvoyer à Union Fédérale des Cadres du Secteur des Activités Postales et de Télécommunication CGT  
263 rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél. : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22  
Email : [ufc@cgt-fapt.fr](mailto:ufc@cgt-fapt.fr) - Site : [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) Espace Cadres